

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE
21 septembre 2024

DATE DE CONVOCATION
15 septembre 2024

DATE D'AFFICHAGE
23 septembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	33
PRESENTS	19
PROCURATION(S)	13
VOTANTS	32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **VINGT-ET-UN** DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 09H30 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, LECERF, NDIAYE, GODEFROY, GRESSENT.

Mmes ROUSSELIN, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, DEBOISSY, BATAILLE, LEFEBVRE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM. MARC, COPLO, GUILLON, GASSA, SABIRI et Mmes DUVALLET, BENAMARA, LOUBASSOU, TERNISIEN, DELIENCOURT, GÜTH, MANTSOUAKA-MASSALA.

Étaient absents : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : Mme DUVALLET à M. JAMET, Mme BENAMARA à M. AVOLLÉ, Mme LOUBASSOU à M. COQUELET, M. MARC à M. NDIAYE, M. COPLO à M. BALUT, Mme POUHÉ à Mme ALTUNTAS, Mme TERNISIEN à M. GHOUL, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, M. GASSA à Mme DORDAIN, Mme GÜTH à Mme BATAILLE, M. SABIRI à M. AIT BABA, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme ROUSSELIN.

M. Baptiste GODEFROY

est nommé Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIERES, EL OUERDIGHI et Mmes ECHARD-GOUBERT, BOULANGER, ROSSIGNOL, GALLÉ-TESSONNEAU, JEZ, LEFEBVRE, ZAPPIA,

Délibération N°09

SPORT – MISE EN VALEUR DE NOS EQUIPEMENTS SPORTIFS – PARTENARIATS A CONSTRUIRE POUR NOS CLUBS

M. Lahsaine Aït Baba expose au Conseil municipal :

La marque Instersport souhaite rassembler l'ensemble des commerciaux de ses magasins normands au Parc des sports de Val-de-Reuil pour trois journées au cours desquelles 25 grandes marques de sport seront invitées à présenter leurs matériels, leurs innovations, à les tester et à en faire la promotion sur nos équipements sportifs.

Intersport Normandie n'a jamais organisé de rassemblement comparable et estime que les installations du Stade Jesse Owens sont les plus adaptées et les plus qualitatives pour attirer les marques et mettre en valeur leurs produits.

La première édition de cet événement aura lieu les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2024. L'opération a vocation à se renouveler en 2025 et en 2026, au moins. Aussi est-il proposé d'inscrire ce partenariat dans le cadre d'une convention pluriannuelle où la marque s'engage à apporter son soutien, à concurrence de 15.000 €, aux clubs sportifs locaux en contre partie de la mise à disposition du Stade Jesse Owens. Il est souligné que la présence de

cet événement ne perturbe aucune organisation et ne requiert aucun travail supplémentaire de la part des agents municipaux.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal
Après en avoir délibéré
À l'unanimité

- **VALIDE** les termes de la convention annexée,
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer cette convention.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.



POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET

A handwritten signature in black ink, reading 'Marc-Antoine Jamet', is written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a large flourish at the beginning.